



COMPTE RENDU SUCCINCT

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2020

	PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSES REPRESENTES	ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES
M. BOURNAT, maire	X		
M. CAUCHETIER, adjoint au maire	X		
Mme MERCIER, adjointe au maire	X		
M. ZIGNA, adjoint au maire	X		
Mme LANSIART, adjointe au maire	X		
M. BARRET, adjoint au maire	X		
Mme FAURIAUX, adjointe au maire	X		
M. FASOLIN, adjoint au maire	X		
Mme BAUDART, adjointe au maire	X		
M. DUPUY, adjoint au maire	X		
Mme LAVARENNE, adjointe au maire	X		
M. FAUBEAU, conseiller municipal délégué	X		
Mme RAVINET, conseillère municipale déléguée	X		
M. TOURNEUR, conseiller municipal délégué	X		
Mme SOULEZ, conseillère municipale déléguée	X		
M. GARSUAULT, conseiller municipal délégué	X		
Mme TOURNIAIRE, conseillère municipale déléguée	X		
M. ROMIEN, conseiller municipal	X		
Mme ASMAR, conseillère municipale	X		
M. BOURIOT, conseiller municipal	X		
Mme BOUCHEROY, conseillère municipale	X		
M. NISS, conseiller municipal	X		
Mme TARREAU, conseillère municipale	X		
M. BERTON, conseiller municipal	X		
M. CLAUSSE, conseiller municipal	X		
Mme BARBÉ, conseillère municipale	X		
Mme LARDIER, conseillère municipale	X		
M. LEHN, conseiller municipal	X		
Mme NOIROT, conseillère municipale	X		
Mme LENZ, conseillère municipale	X		
M. MANIL, conseiller municipal	X		
Mme BAGUE, conseillère municipale	X		
M. DE MONTMOLLIN, conseiller municipal	X		
Mme LEROY, conseillère municipale	X		
M. HAVEL, conseiller municipal	X		



MAIRIE DE GIF-SUR-YVETTE

9, square de la Mairie - 91190 Gif-sur-Yvette

Tél. : 01 69 18 69 18 - Courriel : contact@mairie-gif.fr - Site Internet : www.ville-gif.fr

- soit 35 conseillères(ers) municipales(aux) présent(e)s,

Monsieur CLAUSSE est désigné secrétaire de séance.

Madame MERCIER et monsieur BOURIOT sont désignés assesseurs, dans le cadre des opérations de vote à bulletin secret.

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. Centre Communal d'Action Sociale – Election d'un administrateur à la suite de la démission d'un conseiller municipal

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **PROCLAME** élu, monsieur Pierre MANIL, en tant qu'administrateur au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale issu du Conseil municipal, en remplacement de monsieur Dimitri TCHORELOFF, démissionnaire,

- **PREND ACTE** que les huit administrateurs au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale issus du Conseil municipal sont :

- madame Caroline LAVARENNE,
- madame Paula ASMAR,
- monsieur Yann CAUCHETIER,
- madame Marie-Pierre TOURNIAIRE,
- monsieur Alban BOURIOT,
- madame Dominique RAVINET,
- monsieur Pierre MANIL,
- monsieur Jean HAVEL.

2. Commission d'appel d'offres – Election des membres

Le Conseil municipal,

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret et de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants, issus du Conseil municipal, pour composer la commission d'appel d'offres, et conformément aux résultats du vote et de la répartition des sièges figurant en annexe de la délibération :

- **PROCLAME** élus les cinq membres titulaires suivants :

- madame Catherine LANSIART,
- monsieur Pierre-Yves ZIGNA,
- madame Christine MERCIER,
- monsieur Philippe GARSUAULT,
- madame Florence NOIROT.

- **PROCLAME** élus les cinq membres suppléants suivants :

- madame Paula ASMAR,
- monsieur Michel BARRET,
- monsieur Pierre ROMIEN,
- monsieur Nicolas TOURNEUR,
- monsieur Pierre MANIL.

- **PREND** acte que la commission d'appel d'offres est présidée de droit par le maire, ou son représentant.

3. Commission de délégation de service public – Election des membres

Le Conseil municipal,

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret et de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants, issus du

Conseil municipal, pour composer la commission chargée d'ouvrir les plis contenant les offres des candidats susceptibles d'être retenus comme délégataires d'un service public local, prévue à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités, dénommée « commission de délégation de service public », et conformément aux résultats du vote et de la répartition des sièges figurant en annexe de la délibération :

- **PROCLAME** élus les cinq membres titulaires suivants :

- madame Catherine LANSIART,
- monsieur Pierre-Yves ZIGNA,
- madame Christine MERCIER,
- monsieur Philippe GARSUAULT,
- madame Florence NOIROT.

- **PROCLAME** élus les cinq membres suppléants suivants :

- madame Paula ASMAR,
- monsieur Michel BARRET,
- monsieur Pierre ROMIEN,
- monsieur Nicolas TOURNEUR,
- madame Evelyne BAGUE.

- **CONFIRME** que la commission de délégation de service public est constituée pour la totalité des procédures de délégation de service public que la commune mettra en œuvre au cours du mandat municipal 2020-2026,

- **PREND ACTE** que la commission de délégation de service public est présidée de droit par le maire, ou son représentant.

4. Commission consultative des services publics locaux – Constitution – Désignation des membres

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **CONSTITUE** la commission consultative des services publics locaux pour le mandat municipal 2020-2026, composée de six membres issus du Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux issus du Conseil municipal,

- **DESIGNE** les six membres suivants issus du Conseil municipal, hors le maire, président, ou son représentant, pour composer la commission consultative des services publics locaux permanente :

- monsieur Thierry FASOLIN (liste « Gif ! »),
- madame Christine MERCIER (liste « Gif ! »),
- madame Emilie SOULEZ (liste « Gif ! »),
- madame Dominique RAVINET (liste « Gif ! »),
- madame Florence NOIROT (liste « Gif Territoire d'Avenirs »),
- madame Annick LE ROY (liste « Le Printemps Giffois »),

- **PREND ACTE** que toutes les listes soumises aux suffrages des électeurs lors des élections municipales ont présenté au moins un candidat pour être membre de la commission consultative des services publics locaux,

- **DESIGNE** les trois associations locales suivantes dont un représentant sera appelé à siéger à ladite commission :

- Association Olympique Club Giffois (OC Gif),
- Association des commerçants,
- Association de Défense de l'Environnement Vatonne-Yvette (ADEVY)

- **DELEGUE** à monsieur le maire, ou son représentant en qualité de président, la saisine de la commission consultative des services publics locaux permanente à chaque fois que nécessaire, pour tous les projets de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, de contrat de partenariat ou de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, qui pourraient être envisagés au cours du mandat municipal 2020-2026,

- **DIT** que la commission consultative des services publics locaux, telle que constituée sera compétente pour toutes les procédures de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière, de marché de

partenariat ou de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, en cours ou envisagées au cours du mandat municipal 2020-2026,

- **PREND ACTE** que la commission consultative des services publics locaux est présidée de droit par le maire, ou son représentant.

5. Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales
- Désignation du délégué local des élus à la délégation départementale

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du délégué local des élus pour siéger à la délégation départementale du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le conseiller municipal suivant en qualité de délégué local des élus à la délégation départementale du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales :

- madame Marie-Christine FAURIAUX.

6. Conseil des partenaires de l'espace sportif de Moulon - Désignation du représentant de la commune

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du représentant de la commune au Conseil des partenaires de l'espace sportif de Moulon,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le représentant de la commune suivant, pour siéger au Conseil des partenaires de l'espace sportif de Moulon :

- madame Christine MERCIER.

7. Comité de suivi du golf de Gif-Chevry - Désignation des représentants de la commune

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation des deux représentants de la commune pour être membre du comité de suivi du golf de Gif-Chevry,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** les deux conseillers municipaux suivants pour être membres du comité de suivi du golf de Gif-Chevry :

- madame Christine MERCIER,
- monsieur Pierre-Yves ZIGNA.

8. Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises » – Désignation du délégué de la commune et de son suppléant au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation d'un administrateur titulaire et de son suppléant pour représenter la commune au Conseil d'administration de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises » ainsi qu'un délégué titulaire et son suppléant à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises »,

- **DESIGNE** monsieur Yann CAUCHETIER en qualité d'administrateur titulaire au Conseil d'administration, ainsi que délégué titulaire à l'Assemblée Générale des actionnaires, de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises »,

- **DESIGNE** monsieur Philippe GARSUAULT en qualité d'administrateur suppléant au Conseil d'administration, ainsi que délégué suppléant à l'Assemblée Générale des actionnaires, de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises »,

- **AUTORISE** le représentant de la commune à prendre toute décision et à signer tout acte dans le cadre du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises ».

9. Désignation d'un conseiller municipal en qualité de « Correspondant Défense »

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du « Correspondant Défense »,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le conseiller municipal suivant en qualité de « Correspondant Défense » :

- monsieur Michel BOURNAT.

10. Désignation d'un conseiller municipal en qualité de « Correspondant Sécurité Routière »

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du « Correspondant Sécurité Routière »,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le conseiller municipal suivant en qualité de « Correspondant Sécurité Routière » :

- monsieur Michel BARRET.

11. Conseil de la vie sociale de la résidence pour personnes âgées « Les Chênes Verts » – Désignation du représentant de la commune

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du représentant de la commune au conseil de la vie sociale de la résidence « Les Chênes Verts »,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le représentant de la commune suivant pour être membre du conseil de la vie sociale de la résidence pour personnes âgées « Les Chênes Verts » :

- madame Marie-Pierre TOURNIAIRE.

12. Etablissement public de l'Etat dénommé « Société du Grand Paris » - Désignation du représentant de la commune au sein du Comité stratégique

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du représentant de la commune au sein du Comité stratégique de l'établissement public dénommé « Société du Grand Paris »,

- par 28 voix pour la candidature présentée par la liste « Gif! » et 7 voix pour la candidature présentée par la liste « Le Printemps Giffois »,

- **DESIGNE** monsieur Michel BOURNAT en qualité de représentant de la commune au sein du Comité stratégique de l'établissement public « Société du Grand Paris ».

13. Charte d'engagement du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2024 - Désignation du référent

Le Conseil municipal,

En l'absence d'unanimité,

- par 28 voix pour,

- 7 conseillères(ers) municipales(aux) ayant voté contre : madame NOIROT, madame LENZ, monsieur MANIL, madame BAGUE, monsieur DE MONTMOLLIN, madame LE ROY, monsieur HAVEL,

- **DECIDE** de ne pas adopter le scrutin public pour la désignation du référent élu pour la charte d'engagement du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2024,

• au 1^{er} tour de scrutin :

- nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

- à déduire :

- nombre de bulletins blancs : 0

- nombre de bulletins ne contenant pas une désignation suffisante : 0

- nombre de bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

- nombre de suffrages exprimés : 35

- majorité absolue : 18

- nombre de suffrages obtenus par :

. par monsieur Philippe GARSUAULT : 28 voix

. par monsieur Pierre MANIL : 7 voix

- **DESIGNE** monsieur Philippe GARSUAULT en qualité de référent élu pour la charte d'engagement du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2024.

14. Comité de la caisse des écoles - Désignation des représentants de la commune

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation de ses représentants au sein du comité de la caisse des écoles,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** les deux conseillers municipaux suivants pour siéger au comité de la caisse des écoles :
 - monsieur Xavier NISS,
 - monsieur Patrice BERTON.
- **PREND ACTE** que le maire, ou son représentant, est président de droit du comité de la caisse des écoles.

15. Commissions municipales – Création – Dénomination – Fixation du nombre de membres

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** de créer les commissions municipales permanentes suivantes et de les dénommer comme suit :
 - commission Finances,
 - commission Cadre de vie - Urbanisme,
 - commission Culture,
 - commission Vie scolaire,
 - commission Sports,
 - commission Jeunesse,
 - commission Transition énergétique et Travaux,
 - commission Petite enfance,
 - commission Développement durable.

- **FIXE** à neuf, le nombre des membres issus du Conseil municipal pour composer chacune de ces commissions.

16. Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette – Election des délégués

Le Conseil municipal,

- au 1^{er} tour de scrutin :
 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
 - à déduire :
 - nombre de bulletins blancs : 4
 - nombre de bulletins ne contenant pas une désignation suffisante : 0
 - nombre de bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
 - nombre de suffrages exprimés : 31
 - majorité absolue : 16
 - nombre de suffrages obtenus par :

En qualité de premier délégué titulaire :

- . monsieur Michel BARRET : 28 voix
- . monsieur Jean HAVEL : 3 voix

En qualité de second délégué titulaire :

- . madame Catherine LANSIART : 28 voix

En qualité de premier délégué suppléant :

- . madame Marie-Christine FAURIAUX : 28 voix
- . monsieur Christophe DE MONTMOLLIN : 3 voix

En qualité de second délégué suppléant :

- . monsieur Philippe GARSUAULT : 28 voix

- **PROCLAME** élus les deux délégués titulaires de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette :

- monsieur Michel BARRET,
- madame Catherine LANSIART,

- **PROCLAME** élus les deux délégués suppléants de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette, en cas d'empêchement des délégués titulaires :

- madame Marie-Christine FAURIAUX,
- monsieur Philippe GARSUAULT.

17. Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'établissements pour Personnes Agées – Election des délégués

Le Conseil municipal,

- au 1^{er} tour de scrutin :
 - nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 3
 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32
 - à déduire :
 - nombre de bulletins blancs : 4
 - nombre de bulletins ne contenant pas une désignation suffisante : 0
 - nombre de bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
 - nombre de suffrages exprimés : 28
 - majorité absolue : 15
 - nombre de suffrages obtenus par :

En qualité de premier délégué titulaire
. madame Marie-Pierre TOURNIAIRE : 28 voix

En qualité de second délégué titulaire
. madame Caroline LAVARENNE : 28 voix

En qualité de premier délégué suppléant :
. monsieur Alain FAUBEAU : 28 voix

En qualité de second délégué suppléant :
. monsieur Yann CAUCHETIER : 28 voix

- **PROCLAME** élus les deux délégués titulaires de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'établissements pour Personnes Agées :

- madame Marie-Pierre TOURNIAIRE,
- madame Caroline LAVARENNE,

- **PROCLAME** élus les deux délégués suppléants de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion d'établissements pour Personnes Agées, en cas d'empêchement des délégués titulaires :

- monsieur Alain FAUBEAU,
- monsieur Yann CAUCHETIER.

18. Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée – Election des délégués

Le Conseil municipal,

- au 1^{er} tour de scrutin :
 - nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
 - à déduire :
 - nombre de bulletins blancs : 5
 - nombre de bulletins ne contenant pas une désignation suffisante : 0
 - nombre de bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
 - nombre de suffrages exprimés : 30
 - majorité absolue : 16
 - nombre de suffrages obtenus par :

En qualité de premier délégué titulaire
. madame Martine LAPOUMEYROULIE : 30 voix

En qualité de second délégué titulaire
• madame Caroline LAVARENNE : 30 voix

En qualité de premier délégué suppléant :
• madame Dominique RAVINET : 30 voix

En qualité de second délégué suppléant :
• madame Katia TARREAU : 30 voix

- **PROCLAME** élus les deux délégués titulaires de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée :

- madame Martine LAPOUMEYROULIE,
- madame Caroline LAVARENNE,

- **PROCLAME** élus les deux délégués suppléants de la commune suivants pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée, en cas d'empêchement des délégués titulaires :

- madame Dominique RAVINET,
- madame Katia TARREAU.

19. Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse – Désignation des représentants de la commune au Comité syndical

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune au sein du Comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

A l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** le représentant titulaire de la commune au sein du Comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, suivant :

- monsieur Michel BOURNAT,

- **DESIGNE** le représentant suppléant de la commune au sein du Comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour remplacer le représentant titulaire en cas d'empêchement, suivant :

- monsieur Pierre ROMIEN,

- **DIT** que ces représentants participeront avec voix délibérative aux sessions du Comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

II – PERSONNEL

1. Epidémie de Covid-19 – Versement d'une prime exceptionnelle aux agents communaux soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** du versement d'une prime exceptionnelle pour les agents communaux soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'Etat pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

- **DIT** que cette prime, non reconductible, plafonnée à 1 000 €, sera versée de manière individuelle, après avis rendu par le supérieur hiérarchique des agents intéressés, en fonction de la mobilisation de ces derniers.



Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte des services municipaux de la mairie, de la mairie-annexe de Chevry-Belleville et de la mairie-annexe de Moulon, en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Gif-sur-Yvette, le **12 JUIN 2020**
Le maire,
Michel BOURNAT

